



Diocèse de Strasbourg

Communiqué

Samedi 27 mai 2023

Le Saint-Père et le Président de la République viennent d'accepter conjointement la démission de notre archevêque, Mgr Luc Ravel, et un administrateur apostolique a été nommé en la personne de Mgr Philippe Ballot.

Le siège épiscopal est donc vacant, en attente de la nomination du prochain archevêque.

Très concrètement, à compter de ce jour : au cours des messes, les prêtres ne citeront plus « notre archevêque Luc » dans la prière eucharistique, mais « notre administrateur apostolique Mgr Philippe Ballot ». Ils pourront ajouter « les auxiliaires du diocèse Christian et Gilles ».

Au niveau du gouvernement du diocèse, les pouvoirs des vicaires généraux et épiscopaux cessent. Il appartiendra à l'administrateur apostolique de nommer éventuellement des délégués. Le conseil presbytéral de l'évêque est dissout : seul demeure le collège des consultants, composé de Messieurs les abbés Maurice Bahr, Dominique Kress, Jauffrey Walter, Christophe Willé, du Père Raphaël Duchon et du chanoine Xibaut.

A la place qui leur revient, le Chapitre cathédral, le Collège des consultants et le Conseil des Affaires économiques assisteront l'administrateur apostolique dans le gouvernement du diocèse.

Le chanoine Jean-Luc Liénard continue de modérer la curie diocésaine, c'est-à-dire l'ensemble des services de l'archevêché (pastorale et administration). M. Xavier Steiner, économiste diocésain et le chanoine Bernard Xibaut, chancelier, restent à leur poste.

Dans quelques jours, l'administrateur apostolique rencontrera ces instances et les personnes dont l'office est maintenu et les proches collaborateurs.